

226C0839
FR0013227113-FS0529

12 juin 2026

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

SOITEC
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 12 juin 2026, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) (56 rue de Lille, 75356 Paris) a déclaré avoir franchi indirectement en baisse, le 10 juin 2026, indirectement par l'intermédiaire de CDC Croissance¹, Bpifrance Participations SA² et CNP Assurances³, les seuils de 20% des droits de vote et 15% du capital de la société SOITEC et détenir, indirectement, 4 691 563 actions SOITEC⁴ représentant 8 327 570 droits de vote, soit 13,12% du capital et 18,60% des droits de vote de cette société⁵, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
CDC (en direct)	0	0	0	0
CDC Croissance ¹	525 333	1,47	525 333	1,17
Bpifrance Participations SA ²	4 094 700	11,45	7 730 707	17,26
CNP Assurances ³	71 530	0,20	71 530	0,16
Total CDC	4 691 563	13,12	8 327 570	18,60

Ce franchissement de seuils résulte de la restitution d'actions SOITEC détenues à titre de collatéral, par CNP Assurances.

¹ Contrôlée par la CDC.

² Contrôlée par Bpifrance SA laquelle est contrôlée conjointement à hauteur de 49,2% par la Caisse des dépôts et consignations et de 49,2% par l'EPIC Bpifrance.

³ Détenue par CNP Assurances Holding, elle-même détenue par La Banque Postale, elle-même détenue par La Poste, elle-même contrôlée par la CDC.

⁴ Dont 71 530 actions SOITEC détenues à titre de collatéral.

⁵ Sur la base d'un capital composé de 35 772 015 actions représentant 44 782 133 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.